

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 205 abrogeant la délibération n° 117 du 22 janvier 1960

n° 205

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1961

Date de publication
11 mars 1961

Date du numéro
31 mars 1961

TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — La délibération n° 117 du 22 janvier 1960 tendant à prendre les mesures nécessaires pour restreindre la consommation du khat est abrogée.

Le Président de l'Assemblée Territoriale, A.V. SAHATDJIAN. Le Secrétaire de l'Assemblée Territoriale, ABDOULLAH HASSAN DEMBIL.